



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Soutien au secteur industriel: 12 millions sur deux ans pour la formation professionnelle

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un décret prévoyant un cofinancement cantonal de la formation professionnelle dans le domaine industriel. Annoncée en novembre 2011, cette mesure consiste à affecter 12 millions sur deux ans au Centre de formation vaudois de l'industrie (CFVI) et à celui de l'entreprise Bobst SA. Pour le Conseil d'Etat, le maintien des capacités de formation répond à un intérêt public manifeste tant il est vital pour l'industrie de favoriser relève et reconversion.

Conformément à ce qu'il avait annoncé le 8 novembre 2011, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'engager sur deux ans un montant de 12 millions de francs pour soutenir le Centre de formation vaudois de l'industrie (CFVI) et le Centre de formation de Bobst SA.

Cette mesure cantonale destinée à limiter les difficultés d'un acteur industriel confronté à la cherté du franc est financée par le réajustement de la contribution à la RPT, dont 50 millions sont consacrés aux efforts d'innovation et de diversification de l'industrie.

En contrepartie, l'entreprise Bobst s'est engagée à ne procéder à aucun licenciement collectif durant les deux années à venir et à réduire d'une centaine le nombre de postes supprimés. Depuis des décennies, le rôle de premier plan de Bobst dans la formation bénéficie à l'ensemble du tissu industriel vaudois. En effet, plus de la moitié des jeunes issus de ce centre de formation travaillent dans une autre entreprise industrielle.

Cette mesure s'inscrit dans la volonté du Conseil d'Etat de promouvoir la diversification de la place économique vaudoise au travers de mesures visant spécifiquement l'industrie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 mars 2012

DEC, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01

Projet de décret - soutien au Centre de formation Bobst SA